



La Panthère

NUMERO

63

Juin 2024

Association des Anciens du 19ème Régiment d'Artillerie à Cheval

association sans but lucratif - Siège : rue François Couteaux 44 Bte 20 à 1090 Bruxelles

Numéro d'identification : 477436077 – Arrondissement judiciaire : 1000 Bruxelles

Secrétaire : Charles De la Roy, rue de Momelette 58 à 4350 Momale

Tél. (0)4 250 13 65 – e-mail : Charles.delaroy@skynet.be

Trésorier : Marc Wauquier, rue François Couteaux 44/20 1090 Bruxelles

Tél. (0)2 268 36 91 – e-mail : marc.wauquier@skynet.be

Site 19 ACh : [http:// www.anciens19ach.be](http://www.anciens19ach.be) - Site FRACH : <http://www.kvra-frach.be>

Compte : IBAN BE69001370957378) de asbl 19 ACh

Le Mot du Président

Notre dernière Assemblée Générale s'est tenue le 17 avril au Club Prince Albert. Le compte-rendu de cette réunion est repris dans ce numéro.

Monsieur José Toussaint n'a pas souhaité renouveler son mandat d'administrateur. L'AG remercie encore notre ancien Président pour les nombreuses années passées à s'occuper activement de notre ASBL. Le mandat laissé vacant a été repris par Monsieur Stéphane Charlier à qui nous souhaitons plein succès.

Les avis et suggestions reçus lors de nos derniers repas de retrouvailles nous ont incités à rechercher une nouvelle formule, ce qui a pris un peu de temps. La solution proposée dans ce numéro sera, je l'espère, un bon choix pour tous nos membres.

Nous avons également décidé de ne pas organiser d'activité socio-culturelle cette année par manque de délais, mais nous nous rattraperons au printemps prochain.

Enfin, j'adresserai très prochainement un courrier à tous nos membres, mais également aux Anciens du Régiment dont nous avons l'adresse. Ce courrier sera aussi publié sur la page Facebook du 19 ACh. Le but est de sensibiliser un maximum de nos camarades à l'aspect convivial de notre ASBL, afin de rassembler un plus grand nombre d'Anciens lors de nos rencontres.

Je vous souhaite une agréable lecture de la Panthère en attendant de vous revoir tous en pleine forme.

Daniel Thirion

Dans ce numéro

- AG extraordinaire 22 mars 2024
- AG extraordinaire 17 avril 2024
- AG ordinaire 17 avril 2024
- Retrouvailles 2024
- Calendrier commun amicales Aie
- Entretien des monuments 19 ACh
- In Memoriam

Procès-verbal de l'assemblée générale extraordinaire du 22 mars 2024

Procès-verbal de carence

Une assemblée générale extraordinaire de l'Association des Anciens du 19^{ème} Régiment d'Artillerie à Cheval (ASBL19 ACh) était convoquée le 22 mars 2024 à 10 h 30 au Club Prince Albert, rue des Petits Carmes 20 à 1000 Bruxelles.

À l'ordre du jour :

- présentation des modifications aux statuts de l'ASBL suite aux nouvelles dispositions légales régissant le fonctionnement des ASBL ;
- approbation des nouveaux statuts.

La convocation accompagnée des documents ad hoc, a été transmise aux membres par le biais de l'édition n° 62 de notre bulletin d'information la « Panthère » datée du 06 mars 2024.

À l'ouverture de la réunion, il a été constaté que 4 membres étaient présents ou représentés (1 présent et 3 procurations).

Par conséquent, le quorum requis (présence de 2/3 des membres effectifs) afin que l'assemblée puisse se tenir et délibérer valablement sur son ordre du jour n'étant pas atteint, cette dernière a dû être reportée.

Une nouvelle assemblée sera donc convoquée le 17 avril 2024 à 10 h 30 au même endroit en vue de statuer sur le même ordre du jour.

Procès-verbal de l'assemblée générale extraordinaire – 17 avril 2024

L'assemblée générale extraordinaire de l'Association des Anciens du 19^{ème} Régiment d'Artillerie à Cheval (ASBL 19 ACh) s'est tenue ce 17 avril 2024 au Club Prince Albert, rue des Petits Carmes 20 à 1000 Bruxelles. 23 membres étaient présents ou représentés (15 présents et 8 procurations).

Ouverture et introduction par le président

Le président, M. Daniel Thirion, déclare l'assemblée générale extraordinaire ouverte à 10:32 Hr.

Il prononce un mot de bienvenue, remercie les membres présents.

Le président énonce les noms des Anciens et épouses d'anciens décédés depuis l'AG 2023 et invite l'assemblée à un moment de recueillement en leur mémoire :

• Adjt e.r.	Guillaume	KREUSEN	29 Jun 23
• Adjt e.r.	Ghislain	RICHARD	23 Jul 23
• M.	Jean-Yves	JAMAER	30 Jul 23
• Mme	Rosemarie	SIMMLER	09 Aou 23
• 1Brig Chef	Edy	MASSUY	16 Dec 23
• M.	Joël	DARRE	19 Dec 23
• LtCol Ir BEM e.r.	Michel	LEGRAIN	04 Jan 24
• M.	Christian	PIRLET	04 Mar 24

Le but de cette assemblée générale extraordinaire est la modification de nos statuts rendue obligatoire par la nouvelle loi sur les Sociétés et Associations (CSA : Code sur les Sociétés et Associations).

Une première assemblée générale extraordinaire avait été convoquée le 22 mars 2024, mais faute de participants en nombre suffisant, le quorum requis n'a pas été atteint.

Ceci nous oblige à tenir ce jour cette deuxième assemblée générale extraordinaire. Il n'y a pas de quorum requis pour procéder au vote sur la modification des statuts de l'ASBL.

Le texte proposé a été communiqué aux membres de l'ASBL par la voie de la Panthère N° 62 de mars 2024.

Aucune remarque ni aucun commentaire n'étant fait, le président passe au vote. Le texte proposé est adopté à l'unanimité.

L'assemblée générale extraordinaire est clôturée à 10:38 Hr.

L'assemblée générale ordinaire de l'Association des Anciens du 19^e Régiment d'Artillerie à Cheval (ASBL 19 ACh) s'est tenue ce 17 avril 2024 au Club Prince Albert, rue des Petits Carmes 20 à 1000 Bruxelles. 23 membres étaient présents ou représentés (15 présents et 8 procurations).

Ouverture et introduction par le président

Le président, M. Daniel Thirion, déclare l'assemblée générale ordinaire ouverte à 10:39 Hr, à la suite de l'assemblée générale extraordinaire de ce même jour.

1. **Approbation du PV de l'AG du 20 avril 2023**

L'AG ne formule aucune remarque quant au procès-verbal de l'AG du 20 avril 2023, paru dans la Panthère N° 61 de juin 2023.

Ce procès-verbal est approuvé à l'unanimité.

2. **Situation des membres**

Le trésorier donne la situation des membres au 31 décembre 2023 : 91 membres, soit 86 membres effectifs et 5 membres adhérents.

Il note une diminution sensible du nombre de membres (127 en 2022) et pointe les décès et peut être des « oublis de cotisation » de la part des membres comme raisons. Il dit aussi que contrairement aux années précédentes, un seul rappel de cotisation a été fait, sur quoi M. Dany Vandijck souligne que des rappels ont également été faits sur le site et la page facebook (Fb). Il dit aussi qu'il y aurait lieu de relancer les anciens membres.

Le président propose d'envoyer un mail « de contact » adressé à la liste de diffusion généralement utilisée pour annoncer les décès (liste plus large que celle utilisée pour la diffusion de la Panthère), de faire un appel à membres dans la Panthère, sur notre site et sur la page Fb, tout en insistant sur l'aspect collégial de notre association.

Le président fournira le texte à diffuser.

M. José Toussaint intervient : il ne faudrait pas donner à Fb un rôle qu'il n'a pas.

M. Léopold Van Geit dit que ne se retrouvent sur Fb que des Infos au sujet des repas de retrouvailles et les modalités d'inscription et évidemment d'autres sujets à propos des anciens du Régiment. Le texte qui sera publié sur Fb sera le même que celui du mail « de contact » évoqué ci-avant par le président.

3. **Rappel des activités depuis l'AG 2023**

a. Pas de visite culturelle organisée en 2023.

b. Repas de retrouvailles à Jehay-Bodegnée (17 septembre 2023)

51 personnes ont pris part à ce repas

Les commentaires ont été globalement positifs, à quelques remarques près.

On en reparle plus tard (voir paragraphe 9).

4. **Maison de la Jeunesse**

a. Utilisation du budget 2023 : le budget alloué à la Maison de la Jeunesse en 2023 était trop faible pour permettre la réalisation du projet (achat d'une table de ping-pong extérieure) et n'a pas été utilisé en 2023. Comme à l'habitude, la somme ou partie de somme non utilisée une année est reportée sur l'année suivante.

b. Projet 2024 : compte tenu de cela, et en ajoutant le montant 2024 et les dons reçus, la Maison de la Jeunesse peut bénéficier en 2024 d'une somme de 1.030,00 €.

Leur projet est inchangé et pourra, cette année, être mené à bien.

Le président remercie les donateurs pour leur générosité, et mentionne le sponsoring important de Monsieur Eric Adnet pour ce projet (250 €).

5. **Site internet**

M. Dany Vandijck, webmaster, nous communique que le site a enregistré 12.000 connexions au cours de l'année, dont 3.000 en provenance des U.S.A.

Les visites de « robots » font bien entendu partie du nombre.

Il signale également une légère augmentation du budget « site » (27 €) due à la nécessaire augmentation de capacité mémoire.

Enfin, il nous fait part d'un remaniement du site : réalisation de diaporamas par thèmes, reprise de photos parues sur Fb, liste des décès (uniquement les militaires, pas les familles car trop complexe), articles au sujet de « nos » 3 monuments, etc ... et de l'existence d'une adresse de contact sur le site.

Le président estime que cette nouvelle mouture est plus claire et permet de retrouver les choses plus facilement.

Il remercie le webmaster pour ce travail.

6. Situation financière et bilan 2023

- a. Le trésorier expose la situation financière : l'avoir était de 9.814,43 € au 31 décembre 2023.
- b. Le bilan de l'année écoulée a été diffusé aux membres par la voie de la Panthère 62.
- c. Résultat de l'exercice 2023 :
 - 1) Recettes de 822,00 € (cotisations + dons + intérêts)
 - 2) Dépenses de 950,00 €, c'est-à-dire moins que les 2.167,00 € prévus suite, entre autres, aux dépenses moindres pour les activités « Articles 3 » et à la non utilisation en 2023 de la dotation « Ramure » (motifs donnés à titre d'exemples - non exhaustif – voir détails dans la Panthère 62 – annexe C).
 - 3) Au final, perte de 128 €.
- d. L'AG ne formule aucune remarque quant à ces chiffres.

7. Rapport du membre chargé du contrôle des comptes

M. Marcel Savoye fait rapport de l'examen des comptes 2023 qu'il a effectué ce 26 mars 2024. Il déclare la comptabilité en ordre et propose à l'AG d'approuver les comptes et de donner décharge à l'OA pour la gestion financière se rapportant à la période du 01 janvier au 31 décembre 2023.

Le président remercie le contrôleur et notre trésorier pour le travail effectué.

À l'unanimité, l'AG approuve les comptes de l'exercice 2023 et donne décharge à l'OA pour la gestion financière de cet exercice.

8. Questions soulevées par 1/20^e des membres

- a. Contact avec les autres Associations d'artilleurs francophones (calendrier commun) :
 - 1) Comme déjà expliqué lors de notre AG du 20 avril 2023, les présidents des différentes Associations d'anciens artilleurs francophones (1A-3A-20A-80A et 19ACh) ont convenu de publier les différentes activités organisées par leurs associations respectives sur un « calendrier commun » accessible à un « POC » de chaque ASBL (M. Charles De la Roy pour notre association).
Certaines de ces activités seraient ouvertes aux membres des autres associations, qui auraient ainsi l'occasion de retrouver certains de leurs amis et connaissances faits, par exemple, au gré des mutations de chacun.
Les Associations d'anciens de l'artillerie anti-aérienne ne sont, à ce stade, pas concernées.
 - 2) Les activités auxquelles il serait possible de participer seront communiquées par chaque association à ses membres propres par des canaux de communication propres.
Dans notre cas, l'OA a opté pour une diffusion rapide (mail dédié, site Anciens 19ACh et page Fb des Anciens du 19 ACh) afin de ne pas dépasser les délais d'inscription.
 - 3) La vérité nous oblige cependant à dire qu'il n'est pas toujours clair, à la simple lecture du calendrier commun, de déterminer quelles activités ou parties d'activités sont accessibles à tous.
 - 4) Répétons encore une fois qu'il ne s'agit là que d'un outil de communication pure. Il n'est pas question d'une fusion ou agglomération des différentes Associations.
 - 5) Lorsque notre association est invitée officiellement, le président informera les membres de l'OA afin d'envisager une représentation. Il n'y a évidemment aucune obligation de participation.
 - 6) M. Dany Vandijck demande quelles seront les activités que nous ouvrirons aux autres associations.
Le président penche pour les activités à caractère convivial ou festif, tels le repas de retrouvailles et les activités culturelles.
Lors de cette discussion, un consensus se dégage au sein de l'AG pour dire que les non-membres à notre association peuvent, comme c'est déjà le cas, participer à nos activités sous réserve d'être invité par un membre de l'ASBL 19 ACh.
Le calendrier commun ne servant finalement que de moyen d'information, à charge pour un non-membre qui souhaite participer à une de nos activités de se faire inviter par un membre ou de contacter notre association.
- b. Monuments et stèles en souvenir des Anciens décédés en service actif. Situation, actions éventuelles.
 - 1) Le président introduit le sujet et retrace l'historique des derniers événements : le monument au Sdt Synaevé situé à Vogelsang a été restauré par une unité de réservistes allemands (unité dédiée à ce type de tâche, avec personnel et budget prévus). Il en a été informé par le Col Hre Demuyneck, président de la FRACH et a fait part par écrit de ses remerciements à ladite unité de réservistes (pas de réponse en retour).
Cet épisode a provoqué un éveil : que faisons-nous pour « nos » monuments ?
Sauf erreur, nous « avons » 3 monuments : Sdt Synaevé, Brig Jordens et SLt Burnotte.
Vouloir « s'en occuper » implique que des membres de l'ASBL s'investissent dans leur entretien (« faire » ou « faire faire »).
Se pose aussi la question de savoir à quel point la famille doit être impliquée (dépôt de fleurs ou autre ?).

- 2) M. Philippe Louis signale qu'il ira entretenir le monument au Brig Jordens en mai de cette année. Il en profitera pour faire un état des lieux des autres monuments (si possible : l'accès à la Croix « Burnotte » étant soumis à l'accord du Camp d'Elsenborn).
Le président l'accompagnera volontiers et prendra contact avec le Camp d'Elsenborn.
La visite au monument au Sdt Synaev ne s'impose pas, puisque fraîchement restauré.
- 3) M. José Toussaint, propose de visiter chaque monument 1 fois tous les 3 ans et d'entrer dans un cycle de visite type « un monument par an ».
Il dit aussi que si le défraiement pour les travaux d'entretien ainsi effectués est une chose normale, il faut cependant faire preuve de bon sens par rapport à nos finances.
Pas de gaspillage.
- 4) La visite du mois de mai permettra de fixer des objectifs raisonnables et réalistes concernant ces monuments.

c. Relations avec les autres organisations Artillerie

- 1) Le président pose la question de savoir si les membres voient un intérêt quelconque à ce que se poursuivent des relations avec quelques organisations « Artillerie », que ce soit par le biais de l'ASBL ou alors de façon individuelle par ceux qui le souhaiteraient.
Les organisations ou organismes visés étant la « Journée des Associations Artillerie » en mai à Brasschaat, la Sainte-Barbe à Brasschaat et la « Journée des Canonnières Volants » organisée par la FRACH à Louvain début mars.
Le président trouve en effet dommage d'être le seul de notre ASBL à participer à ces différentes manifestations.
- 2) M. Roland Roskam dit qu'il s'agit là d'un sentiment individuel.
- 3) Bien convaincu que la réponse ne sera pas phénoménale, le président avertira cependant les membres de notre ASBL par mail des dates et modalités des différentes activités.
- 4) M. Georges Van Den Bergh propose d'affilier notre ASBL à la FRACH.
M. Marc Wauquier dit qu'il n'en voit pas la plus-value.
Mise aux voix, cette proposition est acceptée par l'AG.
L'ASBL va par conséquent s'affilier à la FRACH.

9. **Propositions d'activités pour 2024**

a. Repas de retrouvailles :

- 1) Quand ? : un jour de week-end entre le 15 octobre et le 15 novembre.
- 2) Où ? Compte tenu des remarques faites, faut-il rechercher un autre endroit ? (pour rappel, même si le « Grill on vert » avait donné satisfaction, certains avaient trouvé la salle et le buffet « communs » et l'apéro peu convivial).
 - a) Propositions faites :
 - M. Léopold Van Geit : **Le Grilladon** à Annevoie-Rouillon (proche des jardins d'Annevoie),
 - M. Patrick de Ruelle : **Le restaurant du Tennis club du Bois de la Cambre** à Bruxelles,
 - **Le restaurant des 3 Clefs** à Gembloux doit être tenu en mémoire.
 - b) Le président souhaite recevoir les éventuelles autres suggestions avant le 10 mai.

=====

Interruption de 12:30 Hr à 13:25 Hr pour le lunch

=====

b. Activité culturelle :

- 1) Plusieurs pistes seront explorées avec un seul mot d'ordre : rester convivial !
- 2) Propositions :
 - a) M. Léopold Van Geit : Dinant : combiné « Citadelle – Téléphérique – Tour sur la Meuse »
 - b) M. Daniel Thirion : une visite à Bruxelles dans un musée ou une institution proche du CPA (MIM, Musée Magritte, ...) et repas au CPA (menu du jour à un prix démocratique).
 - c) M. Patrick de Ruelle : dans ce même cadre : visite aux Arbalétriers Place du Coudenberg à Bruxelles ou la visite de la brasserie Bertinchamps à Gembloux.
 - d) M. Marc Wauquier : visite de la Banque Nationale de Belgique (proche gare Bxl-central).
 - e) M. Dany Vandijck : Visite de l'Expo Léonard à la gare des Guillemins à Liège ou proposer aux membres un panel d'expos à visiter en individuel, avec remboursement sur base du tarif groupe. Le président réagit à cette dernière proposition et fait observer que l'AG avait déjà rejeté cette solution dans le passé pour manque de convivialité.
 - f) M. Dany Vandijck propose encore d'organiser deux repas par an.
- 3) Quand ?
Ce sera difficile à organiser avant septembre, sauf peut-être fin juin (?).
Une date doit être définie avant fin mai pour parution dans la Panthère.

- 4) Le président examinera les propositions des membres d'ici le 10 mai et fera une proposition à l'OA permettant une décision rapide et réglant les modalités d'organisation.

10. **Proposition de budget 2024 et de cotisation 2025**

- a. Le trésorier distribue ses tableaux de calculs et commente les chiffres (voir tableaux joints).
Entre autres :
 - 1) Budget 2024.
 - 2) Il propose de fixer cette année encore la cotisation 2025 à 10,00 €.
 - 3) Le budget 2024 présenté par le trésorier et la cotisation 2025 à 10,00 € sont adoptés par l'AG qui remercie M. Marc Wauquier pour son travail de trésorier.
- b. M. José Toussaint intervient : l'objectif fixé lors de la création de l'ASBL était de fonctionner jusqu'en 2030. Compte tenu de la pyramide des âges de nos membres, est-il réaliste de s'en tenir à cette échéance ? Faut-il dissoudre l'Association plus tôt ou au contraire la prolonger au-delà de 2030 ?
Le président dit que d'ici 2030, les choses évolueront et que si le souhait d'une certaine continuité est présent, on pourrait alors envisager une forme moins stricte et moins soumise aux contraintes légales, telle une association de fait.

11. **Membre(s) chargé(s) du contrôle des comptes de 2024**

- M. Marcel Savoye se propose pour effectuer le contrôle des comptes 2024.
Le président l'en remercie.

12. **Approbation du ROI**

Le texte du ROI a été proposé et communiqué aux membres de l'ASBL par la voie de la Panthère N° 62 de mars 2024.

Aucune remarque ni aucun commentaire n'étant fait, le président passe au vote.

Le texte proposé est adopté à l'unanimité.

Celui-ci n'ayant subi aucune modification, SAUF la date de mise à jour (17 avril 2024), il ne sera pas annexé au présent compte-rendu.

Le texte complet est disponible sur notre site web : www.anciens19ach.be

13. **Elections statutaires :**

- a. situation des administrateurs :
 - 1) Les statuts prévoient un minimum de 4 et un maximum de 7 administrateurs élus pour 4 ans.
 - 2) Nous comptons actuellement 7 administrateurs dont 4 sont en fin de mandat (C. De la Roy, Ph. Louis, J. Toussaint, M. Wauquier) et libèrent ainsi leur poste.
 - 3) M. José Toussaint n'a pas souhaité se présenter à une nouvelle élection.
 - 4) Sont candidats à un poste d'administrateur (ordre alphabétique) :
S. Charlier, C. De la Roy, Ph. Louis et M. Wauquier.
- b. Aucun autre candidat ne se manifeste durant cette assemblée générale.
- c. Les 4 candidats cités ci-dessus sont élus à l'unanimité des voix.
- d. M. Dany Vandijck prend la parole au nom de tous les membres présents pour remercier vivement M. José Toussaint qui, comme administrateur et ensuite président pendant vingt ans, a toujours œuvré pour notre association.

14. **Mise en place du nouvel Organe d'Administration (OA)**

L'organe d'administration se compose donc comme suit (ordre alphabétique) :

M. Stéphane Charlier : administrateur (2024-2028)

M. Charles De la Roy : administrateur et secrétaire (2024-2028),

M. Philippe Louis : administrateur (2024-2028),

M. Roland Roskam : administrateur (2022-2026),

M. Daniel Thirion : administrateur et président (2022-2026),

M. Dany Vandijck : administrateur et webmaster (2023-2027),

M. Marc Wauquier : administrateur et trésorier (2024-2028).

15. Le Président fait un dernier tour de table.

Rien n'est ajouté.

Le Président lève la séance à 14:48 Hr.

Tableau : résultat 2023

RESULTAT 2023			
RECETTES		DEPENSES	
Cotisations	546		
		<i>Retrouvailles 2023</i>	490
		Activités article 3	490
		La Ramure	0
Intérêts compte d'épargne	4	<i>Frais de gestion des comptes</i>	45
		<i>Copies/Tel/Fax/Courrier</i>	0
		<i>Panthères</i>	54
		<i>Réunions</i>	58
		<i>Matériel</i>	0
		<i>Site Web</i>	27
Somme Admin/Fonctionnement	4	Somme Admin/Fonctionnement	184
		Assurance RC	71
		AG	205
Divers - Dons	272		
		Résultat	-128
Total	822	Total	822

Tableau : budget 2024

BUDGET 2024			
RECETTES		DEPENSES	
		Report 2023	510
		Ristourne membres 2,5*91	230
		Dotation 2024	650
		Activités article 3	1390
Cotisations 2024	840		
		Report 2023 + don 23	620
		Dotation 2024 + dons 24	410
		La Ramure	1030
		<i>Frais de gestion des comptes</i>	60
		<i>Copies/Tel/Fax/Courrier</i>	20
		<i>Panthères</i>	80
		<i>Réunions</i>	120
		<i>Matériel</i>	20
		<i>Site Web</i>	30
Somme Admin/Fonctionnement	90	Somme Admin/Fonctionnement	330
		AG	250
		Assurance RC	75
		Moniteur	160
Divers (dons)	60	Cotisation FRACH	10
		Budget 2024 (recettes-dépenses)	-2255
Total	990	Total	990

Retrouvailles 2024

Notre repas de retrouvailles se tiendra le samedi 12 octobre 2024 de 12 à 18 heures en la salle « Au Vieux Noyer », Rue du Flot 22 - 4347 Fexhe-le-haut-clocher <https://www.auvieuxnoyer.be/> ; une carte google maps est disponible sur ce site.

L'endroit se situe au centre des régions de Liège - Huy – Waremme, à 2 km de l'autoroute E40, à 30 minutes de Bruxelles et 15 minutes de Liège. Dans le village, suivre les panneaux de signalisation « A vî Djeyî ». Un parking privé est mis à disposition.

Le menu qui vous est proposé se compose comme suit :

- Apéritif : 2 cocktails maison + 6 mises en bouche
- La Nage de Cabillaud, palette colorée de légumes et sauce au beurre blanc
- Sorbet Violette et pêket à la violette
- Contre-filet de veau, tartelette de champignons frais, gratin dauphinois et légumes de saison
- L'Omelette norvégienne façon « Vî Djeyî »
- Café – Pousse-café

Les participants présentant des problèmes liés aux allergènes peuvent le mentionner lors de leur inscription.

Le restaurant en sera informé et en tiendra compte dans la mesure du possible.

Le coût du repas est fixé à 57,00 euros par personne pour les membres et leur(s) parent(s) au premier degré ainsi que pour leur compagne, et à 67,00 euros pour les invités. Les boissons (vins, Jupiler, eaux, softs, café, pousse-café) sont comprises dans le prix.

Votre virement, mentionnant en communication le nombre de participant(s), fera office d'inscription ferme et définitive (pas de remboursement en cas de rétractation, excepté pour cas de force majeure). Il est à effectuer au compte BE69-0013-7095-7378 de l'asbl 19 ACh, et devra impérativement nous parvenir pour le 02 octobre 2024 au plus tard. Pour les membres des amicales d'Artillerie (1A-3A-20A-80A) qui souhaitent prendre part à cette journée, il leur est demandé de s'inscrire via le lien d'inscription indiqué dans le calendrier ci-dessous et de régler avant le 02 octobre 2024 le montant de leur participation (67,00 /personne) au compte BE69-0013-7095-7378 de l'asbl 19 ACh.

Calendrier commun des amicales Aie

Le mot du président de l'asbl 20 A

L'idée générale est de mettre à disposition les activités de nos unités ouvertes à tous et d'améliorer finalement la diversité des activités proposées.

Pour rappel : chacune des unités gardera son identité, les finances respectives n'en seront pas affectées, et le but est simplement de vous offrir plus d'opportunités de sortir et de rencontrer des Anciens qui ont partagé des expériences identiques ou similaires. Il est vrai aussi que les caractéristiques de nos carrières nous ont parfois amené à servir dans plusieurs Unités, et que ce n'est donc qu'une chance supplémentaire de revoir des amis et d'améliorer une des choses les plus importantes dans la vie : le contact social

Calendrier des activités et POC et/ou liens pour les activités des autres ASBL de l'artillerie

Date	Amicale	Activité	Lieu	Adresse mail de contact	Lien inscription	Lien Invitation
21-09-24	20A	Retrouvailles	Schaerbeek	asbl20a@gmail.com		
28-09-24	3A	Retrouvailles	à déterminer	secretariat@3a-fraternelle.be	Ultérieurement	
05-10-24	80A	Retrouvailles	Fexhe-le-Haut-Clocher	ruaux.jm@hotmail.fr ou stephanelibioul@hotmail.com	ruaux.jm@hotmail.fr ou stephanelibioul@hotmail.com	ruaux.jm@hotmail.fr ou stephanelibioul@hotmail.com
12-10-24	19 ACh	Retrouvailles	Fexhe-le-Haut-Clocher	Charles.delaroy@skynet.be	marc.wauquier@skynet.be	
18-10-24	1A	Retrouvailles	Vissole (Houffalize))	fraternelle1a@gmail.com	fraternelle1a@gmail.com	Ultérieurement

Entretien des monuments du 19 ACh

Le 4 juin, Philippe Louis et son épouse, Roland Roskam ainsi que moi-même et mon épouse sommes allés à Elsenborn pour faire un état des lieux des monuments du Régiment et effectuer l'entretien des abords.

Petite escapade nostalgique bien agréable et, ce qui est rare, avec le soleil !

Les monuments sont heureusement en bon état. Le monument d'André Sinaeve à Vogelsang a été restauré par des réservistes allemands, nous n'y sommes pas allés. Nous avons également profité de cette journée pour rendre visite au Commandant du Camp, le Maj Marquez y Torrez. Il nous a assuré de son appui dans la mesure de ses possibilités, et nous a promis une invitation lors de certaines activités organisées au Camp, notamment une balade annuelle dans la plaine, fin mai début juin, ainsi qu'une cérémonie de commémoration de la Bataille des Ardennes en décembre.

Les relations avec notre unité marraine sont donc renouées.

Daniel Thirion



Croix SLt Burnotte
Camp Elsenborn



Stèle Brig Jordens
Thirimont,



Monument Sdt Seynave
Gemund (RFA)

RECTIFICATION

Dans l'édition n° 55 de notre bulletin d'information, sous la rubrique « nécrologie », nous annonçons le décès de Madame Kristina Slamar. Cette personne y avait été mentionnée comme étant la compagne de Monsieur Jean-Pol Férier, membre de notre association. Ce dernier nous demande de démentir cette information : Madame Slamar n'était pas sa compagne mais bien une amie de sa famille.

IN MEMORIAM

C'est avec une profonde tristesse qu'il nous revient de vous faire part du décès

- de Monsieur **Christian Pirlet**, fils du Premier Brigadier-chef e.r . Guy Pirlet, survenu le 04 mars 2024.
- de Monsieur le Colonel honoraire **Jacques Lemoine**, survenu le 06 mai 2024.
- De Monsieur le Lieutenant-colonel honoraire **André Denis**, survenu le 03 juin 2024.

La Panthère présente ses sincères condoléances à la famille et aux amis.